



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)  
Espace Montgolfier - Davézieux**

|                          |   |                       |
|--------------------------|---|-----------------------|
| Membres titulaires       | : | 56                    |
| En exercice              | : | 56                    |
| Membres suppléants       | : | 23                    |
| Présents                 | : | 46 + 1                |
| Votants                  | : | 56                    |
| Convocation et affichage | : | 17/07/2020            |
| Président de séance      | : | Monsieur Simon PLENET |
| Secrétaire de séance     | : | Madame Nicole ARCHIER |

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-207 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - EAU POTABLE -  
DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX CANCE-DOUX**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Depuis le 31 décembre 2018, Annonay Rhône Agglo est compétente en matière d'eau potable.

Il est rappelé que ce transfert de compétence entraîne, avant que les modes de gestion soient, le cas échéant, harmonisés, les conséquences suivantes quant à l'organisation du service public d'eau potable sur le territoire :

- un transfert des régies d'eau potable des communes membres en régie (Annonay, Le Monestier, Saint-Julien-Vocance, Vanosc, Villevocance, Vocance), à Annonay Rhône Agglo, qui organisera ces services, au moins dans un premier temps sous la forme d'une régie intercommunale
- une représentation substitution d'Annonay Rhône Agglo au sein des syndicats des Eaux Annonay-Serrières et Cance-Doux. Annonay Rhône Agglo disposera, au sein de chacune de ces instances, d'un nombre de

représentants égal à la somme des représentants des communes membres auxquelles elle se substitue.

Il y a donc lieu de désigner les délégués invités à siéger au conseil syndical du syndicat des Eaux Cance-Doux. Les statuts de ce dernier prévoient deux représentants par commune, son périmètre englobe 3 communes d'Annonay Rhône Agglo : Ardoix, Quintenas et Roiffieux. Il est donc nécessaire de désigner 6 délégués.

Les délégués peuvent être des conseillers communautaires ou des conseillers municipaux des communes concernées.

Il est proposé les candidatures suivantes :

|           |                   |                |
|-----------|-------------------|----------------|
| Ardoix    | Sylvie Bonnet     | Alexis Rissoan |
| Quintenas | Denis Honoré      | Bernard Penel  |
| Roiffieux | Christophe Delord | Danny Quiblier |

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

Après avoir précédé aux formalités électives,

### DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**DESIGNE** les délégués suivants chargés de représenter Annonay Rhône Agglo au conseil syndical du syndicat des eaux Cance-Doux :

|           |                   |                |
|-----------|-------------------|----------------|
| Ardoix    | Sylvie Bonnet     | Alexis Rissoan |
| Quintenas | Denis Honoré      | Bernard Penel  |
| Roiffieux | Christophe Delord | Danny Quiblier |

**CHARGE** Monsieur le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20  
 Affiché le : 30/07/20  
 Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
 registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
 Le Président

